



**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 16 FEVRIER 2017**

Le 16 février 2017 à 18h25 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.

Sont présents : Messieurs BEDIN Guy, BOULET Gérard, DESSERTENNE Franck, DONDAINE Damien, GABRIOT Pierre, GRANDJEAN Eric, MAVY Michel, MAITRE Jean-Philippe, PACOU Jean-Claude, PAGEARD Christophe, POIRIER Roger, RAGEOT Michel, ROGOSINSKI André, SIBILLE Bernard, SONVICO Jean-Pierre.

Est absent : M. SMORTO Michel

Le quorum est atteint, le Conseil peut commencer.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 05 janvier 2017

Il est demandé à ce que le fait que les augmentations de salaire ont été approuvées à l'unanimité par le Conseil soit ajouté dans le paragraphe dédié à la Commission Personnel.
Aucune autre remarque n'est formulée, le compte-rendu est ensuite approuvé à l'unanimité avec 1 vote contre.

2. Point sur les informations des réunions

Il semblerait que certaines informations aient été divulguées en dehors des membres du Conseil d'Administration. Le Président rappelle que toutes les informations et sujets abordés en réunions sont confidentiels et qu'une clause de confidentialité devra être signée par tous les membres du Conseil d'Administration.

De plus il rappelle que les informations, comme cela a pu être observé avec les comptes-rendus des Conseils d'Administration mis à disposition sur le site internet, sont parfois mal interprétées (Comme cela l'a été la dernière fois au sujet des Sirmonots) et qu'il faut être très prudent sur la manière dont des personnes mal intentionnées pourraient s'en servir.

3. Informations sur le Lac de Pont

L'affaire CUSEY a été clôturée. Une lettre officielle a été adressée à M. CUSEY lui demandant de renoncer aux 2000€ qu'il demandait à la Fédération. Celui-ci a accepté en échange du remboursement des frais d'avocats qu'il a engagé soit un peu moins de 700€. Le bureau de la Fédération a voté pour cet accord, évitant ainsi des frais supplémentaires.

4. Informations sur les AAPPMA

Les membres du Conseil d'Administration abordent divers points concernant des problèmes au sein de certaines AAPPMA

5. Labellisation de sites

L'association régionale souhaite faire labelliser des parcours Bourgogne Franche-Comté, Il est proposé de faire labelliser certains parcours de l'AAPPMA de Saint-Jean-de-Losne qui présentent un potentiel intéressant.

Un dossier a été transmis à la FNPF pour faire labelliser le Lac de Marcenay en « Parcours Passion »

6. Congrès 2017

Les commandes de vins ont été faites ainsi que les cadeaux. Un magicien sera présent pour animer le repas. Il y a une erreur dans le menu car ce sera du sandre et non du saumon qui sera en fait proposé. Une liste d'invités a été transmise à la Fédération. Il reste seulement un problème avec l'estrade car l'écran se déroule sur l'avant de l'estrade et non sur l'arrière. Il est proposé de laissé l'écran déroulé une fois la réunion terminée pour faire passer le diaporama sur la pêche de Marcenay.

Les commandes de coupes ont été passées.

Certains invités souhaitent faire des interventions lors de l'assemblée.

L'AAPPMA de Venarey-les-Laumes semblait intéressée pour prendre en charge l'organisation du congrès en 2018.

7. Commission Pisciculture

La commission s'est réunie le 10 février à Velars-dur-Ouche. Concernant les granulés pour le nourrissage, la Pisciculture avait été démarché mais aucun contact n'a eu de retour pour le moment, il a donc été décidé de rester chez Le Gouessant cette année. Pour l'écloserie, la réfection a été testée sur 5 bacs avec une peinture bleue permettant de voir le développement des bactéries. Des devis pour les grilles qui doivent être changées ont été demandés.

La balance s'est cassée et il faut la changer. Des devis sont soumis aux membres du Conseil.

Le bassin B1 peut attendre d'être rénové. Les grilles de séparation des bassins B2 et B3 sont à refaire. Un seul devis est présenté car la personne contacté pour faire les structures en aluminium n'a pas souhaité répondre à la demande.

Un deuxième devis est demandé afin de pouvoir juger du coût de la prestation.

Il est rappelé que la décision doit être prise rapidement afin de permettre le lâché des truitelles dans les bassins.

Il est prévu de commander 140 000 œufs de truites triploïdes.

Des visites à la Pisciculture sont prévues les 1^{er} et 15 avrils 2017 ainsi que le 13 mai 2017. Pour faciliter le déroulement des journées, il est demandé de ne pas dépasser un total de 4 personnes par AAPPMA. Une visite sera également prévue avec certains organismes qui travaillent avec la Fédération, le CA sera également convié à cette date. Une invitation sera envoyée.

8. Commission Garderie

Sur les 207 infractions verbalisées en 2016, 123 ont été réglées. Les Gardes Particuliers sont aussi de plus en plus actif ce qui est une bonne chose. Au niveau du tribunal, la Fédération a toujours eue gain de cause même si les dommages et intérêts ne sont pas toujours aussi élevés que demandés. Le problème reste qu'une fois les jugements rendu en faveur de la Fédération, il reste difficile d'obtenir le paiement. Il faudra donc faire appel à un huissier mais cela pourrait revenir plus cher que la somme demandée à la base.

Les membres du Conseil sont d'avis de poursuivre tout de même la procédure avec l'huissier afin de la mener jusqu'au bout et éviter d'encourager les infractions.

9. Commission Communication

Une réunion s'est déroulée à Dole pour organiser le Tour de France.

La fédération sera présente à Nuits-Saint-Georges le 7 juillet. La FNPF fournit 3 chapiteaux et des stands d'animation mais il faudra au moins 15 bénévoles sur place pour aider. Il faudra trouver une personne pour porter le costume de la mascotte Gloops. La FNPF demande aussi aux Fédérations de réaliser un visuel vu du ciel (Comme le corégone géant au Lac de Saint point en 2016). La réalisation est très complexe (géomètre, traçage, etc), et il faut aussi trouver un emplacement exploitable le long du parcours. Une réunion est prévue au siège de la FNPF à Paris pour apporter plus d'information sur le déroulement de l'opération.

La publication des 4 pages pour l'ouverture est reconduite cette année mais cela coûte très cher. De plus, nous avons de moins en moins de liberté. Par exemple nous ne pouvons plus choisir les dates exactes de publication et nous sommes à présent soumis à la charte graphique du journal. A la vue de ces contraintes, la question se pose de savoir si l'opération sera reconduite l'année prochaine. Le journal est néanmoins un support important et il faudrait trouver à pallier ce support.

Le guide de pêche ne sera pas publié cette année car il y a trop d'incertitude au niveau des informations qu'il doit contenir à cause du L 435-5. S'il était imprimé cette année, il serait faux et à refaire pour 2018 ce qui engendrerait beaucoup de dépenses inutiles.

La fédération a choisie de parrainer le RISE festival avec la somme de 300€, en échange de la publicité pour le Neptune et la Fédération est diffusée sur Internet, dans les magazines et avant la projection.

10. Questions diverses

Un membre du Conseil souhaite intervenir au sujet des primes sur les PV données aux gardes. Les gardes fédéraux auraient proposés de ne pas toucher cette prime en échange de l'achat de divers matériel pour les contrôles. Pour lui, ces primes n'ont pas lieu d'être puisque la police de la pêche fait partie de leurs missions. Le sujet sera étudié lors de la prochaine Commission Personnel.

Fin de la réunion à 22h45

Le Président
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE

